VENTES A L'ENCAN

W. C. H. Robinson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

IN RE J. N. HOWELL VS THE SOUTHERN CONFECTIONERY CO. LTD.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 60,167.
Marchandises en vente—Ustensiles de manufacture de confiserie. Et liste de comptes courants.
MERCREDI, LE 31 JANVIER 1900,
Sur les lieux, No 220 rue Tchoupitoulas, à 11 heures A. M.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur—Bureau 812 rue Commune—Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 15 janvier 1900, in re J. N. Howell vs la Southern Confectionery Co. Ltd, dossier No 60,167, il sera vendu à l'enchère publique,

1. La marchandise en vente, etc., de la compagnie ci-dessus.
2. Les comptes courants.

D'après l'inventaire enregistré dans l'étude de Fred Zengel, notaire. Les clefs de la maison au bureau de l'encanteur.
Conditions—Comptant
W. C. H. ROBINSON, Encanteur.
Hugh S. Sithon, avocat.
21 jan—21 2: à date

John J. Castell.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

DE BON RAPPORT.

1818 et 1820 rue St Philippe.

SUCCESSION DE

Estelle Mortimer, épouse de François Livaudais Enoul

No 60,923—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JOHN J. CASTELL, encanteur, Bureau No 640 rue Gravier—MERCREDI 7 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 211 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 29 décembre 1899 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, il sera vendu à l'enchère publique:

Le cottage double 1818 et 1820 rue St-Philippe entre les rues Derbigny et Roman, borné par la rue Dumaine, contenant six (6) chambres de chaque côté. Le lot mesurant 31' 9" 6" de la rue St-Philippe sur une profondeur de 124' 8" 3".

Conditions—Comptant; acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert Légier. Les timbres du Revenu devant être fournis par l'acquéreur.
7janv—7 14 22 28—fév 4 7

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Clientèle et les Droits

Des différentes marques; grandes quantités d'huiles lubrifiantes et autres de machines, de graisse, étoupes de chanvre, de graphite, de courroies et d'ustensiles pour fabriques de bailles d'entonnoirs, et de divers articles appartenant à la "National Oil Works and Mill Supply Co."

— Aussi —

Meubles de bureau coffre-fort en fer, typewriter presse à copier, etc., cheval et wagon.

Succession de John S. Snedecker. No. 61,025 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune. —VENDREDI le 25 janvier, à 11 heures A. M. au magasin No 424 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 12 janvier 1900, dans l'affaire et pour la compte de la succession de John S. Snedecker, il sera vendu à l'enchère publique: Le contenu entier du dit magasin, d'après l'inventaire enregistré, la clientèle etc.
Conditions—Comptant.
14 jan—14 17 2: 25

Jas. A. Brennan et Fille.

CHAS T. YENNI VS THE NEW ORLEANS CO-OPERATING BANKING ASSOCIATION.
No 57,119—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

IL SERA VENDU, à l'enchère publique, le SAMEDI 27 janvier 1900, à 11 heures A. M., à la Bourse des Encanteurs 810 rue Commune, par JAS A. BRENNAN & FILLE, encanteurs, tous les billets, réclamations et jugements appartenant à ladite corporation, d'après l'inventaire enregistré au bureau des receveurs 625 rue Gravier, d'après un ordre daté et signé le 15 janvier 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B.
Conditions—Comptant.
17 jan—17 22 26 27

SUCCESSION DE J. A. C. WADSWORTH. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 48,526—Par ordre signé le 15 janvier 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge, de la succession ci-dessus, Jos. A. Brennan, encanteur, vendra à l'enchère publique, le SAMEDI 17 février 1900, à 11 heures a. m., à la Bourse des Encanteurs, 810 rue Commune, la propriété ci-après décrite, à savoir, le tout situé dans la paroisse Morehouse, Etat de la Louisiane:

1° Un quart du sud-ouest de la section du quart sud-ouest de la section 15, quart nord-ouest du quart nord-ouest de la section 22, sud-est quart sud-est quart de la section 16 nord-est quart de la section nord-est 21, le tout contenant 180 acres.

2° Le tract Martwin, composé de la moitié ouest de la section 8, moitié est de la section 7, moitié nord de la section 17, moitié est de la section 18, township 21, n. r. 8 est, contenant 124 acres, plus ou moins.
Conditions—Comptant.
16 jan—16 21 26—fév 4 11 16 17

J. H. O'Connor & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Troisième District à l'encan
Succession de Jacob Woodes.
No. 60,809—Court Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 25 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, absent, pour cause de maladie, il sera vendu à l'enchère publique la propriété décrite comme suit, à savoir:

1° Trois lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le 3me district dans l'îlet 429, borné par les rues St-Claude, Caffin, Marais et Flood.

Lots 14, 15, 16 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Caffin, sur 130 pieds 10 pouces de profondeur.

2° Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district dans l'îlet borné par les rues Caffin, Marais, Flood et Urquhart. Lots 1 et 2 mesurant chacun 31 pieds 2 pouces 2 lignes de face sur la rue Caffin par 130 pieds 10 pouces de profondeur. Lot 1 formant le coin des rues Caffin et Marais.

Conditions — Comptant. Les acquéreurs devant déposer 25 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente incluant les timbres du revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Théo Cellario, notaire.
24 déc—24 31—janv 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ COTTAGE Nos 616 et 618 rue Bellecastle, No 5220 rue Laurel, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Willis veuve de Robert Arlington; No 60,587 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 445 rue Camp—Le MARDI, 13 février 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, où les plans donnent tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 9 janvier 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels la suivante décrite propriété à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 15, borné par les rues Laurel, Jersey, Valmont et Bellecastle désignée par le No 9, et mesurant 33 pieds et 3 pouces de face à la rue Bellecastle sur 123 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage double, étant Nos 616 et 618 rue Bellecastle, entre les rues Jersey et Laurel, borné par la rue Valmont, contenant trois chambres de chaque côté.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat, désigné comme lot No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple étant le No 5220 rue Laurel, entre les rues Dufossat et Bellecastle, borné par la rue Jersey, contenant six chambres, etc., sur une ligne de chars électriques.

Conditions—Comptant, ou, à l'option de l'acquéreur, une demie ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, payable en billets de l'acquéreur, datés le jour de l'adjudication, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date et garantis ensemble avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité et de procédé là-dessus; par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles comme l'assurance et le transfert de la police; le pacte de non-aliénando et autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant déposer 10 pour cent de son enchère entre les mains de l'encanteur et devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1900, aussi bien que le coût de l'acte de vente et les timbres du Revenu de l'Intérieur ledit acte de vente devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire à la Nouvelle-Orléans.
12 jan—12 14 21 28—fev 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Le contenu entier de la résidence. Dans la succession de Mme Mary Wills, veuve de Robert Arlington. No 60,587 du dossier de la Cour Civile de district de la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 445 rue Camp—LUNDI, 22 janvier 1900, à 11 heures A. M. sur les lieux No 5220 rue Laurel, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 9 janvier 1900 adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, le procédéral d'offrir et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, le contenu entier de la résidence ci-dessus, consistant de meubles de maison etc., lesquels sont plus complètement décrits dans l'inventaire enregistré dans la succession ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
12 janv—12 14 21 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Double Cottage, Nos 2717 et 2719 rue Philip, dans l'affaire de la succession de Christian Windstein et als, No 46,047—du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 834 rue Gravier—MARDI, le 6 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 et 842 rue Commune, où les plans montrent tout les détails et les dimensions conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent pour cause de maladie, daté et signé le 27 décembre 1899, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, placé et étant dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Clara, Jackson, Philip et Maunsel (ou Magnolia) désigné par le No 4 sur un devis annexé à un acte passé pardevant Paul E. Lateschi, ancien notaire en cette ville, le 10 avril 1861. Ledit lot mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Philip, sur 123 pieds 10 pouces et 2 1/2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3. 124 pieds 11 pieds et 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de séparation et 30 pieds 1 pouce et 4 1/4 lignes de largeur dans le fond. Les améliorations comprenant un Cottage double, étant les Nos 2717 et 27 9 rue Philip, entre les rues Clara et Magnolia; contenant deux chambres et cuisine, hangar, une citerne de chaque côté; banquette briquetée.

Termes et conditions — Devant être vendu à l'enchère publique à terme de une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, devant être représenté par des billets de l'acquéreur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et devant être garanti par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété; l'acte devant contenir toutes les lauses usuelles de sécurité incluant le pacte de non aliénando, l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat dues en 1900 et de faire un dépôt de 20 pour cent est requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Geo. J. Unterner, notaire, et pour les timbre du revenu en plus de son enchère.
31déc—31—janv 7 14 21 28—fév 4 5 6

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE SIMPLE.

Bien situé dans le Quatrième District.

No 2334 rue Sixième, à l'encoignure de la rue Howard.

Succession de Patrick Tracey et femme.

No 60,081.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 13 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre daté le 15 décembre 1899, et signé le 3 janvier 1900 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le Cottage simple bien situé 2334 rue Sixième à l'encoignure de la rue Howard, contenant galeries sur la façade et dans le fond, 3 chambres, cuisine; dans la cour il y a des hangars, poulailler et citerne. La terre est décrite comme deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville désignés comme lots I et J, de l'îlet 334, borné par les rues Sixième, Septième, Liberté et Howard, et mesurant 60 pieds de face à la rue Sixième sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Howard.

La maison est près de tous les agréments; elle a 3 chambres de façade sont bien tapissées, c'est un bon placement.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, l'assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et au-dessus le montant de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant W. B. Kerr, notaire
13 jan—13 14 21 28—fév 4 11 à date

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Payante

Dans le Second et Troisième District.

No 916 RUE VILLERÉ, entre Dumaine et St-Philippe,

Joli Cottage élevé de terre

Nos 1824-1826 RUE DAUPHINE, entre Esplanade et Kerlerec,

Belle maison à deux corps de logis.

No 1121 RUE KERLEREC, entre Remparts et St-Claude.

Cottage à un étage avec attic

Les propriétés ci-dessus sont situées dans de bonnes localités, avec les écoles, Eglises, Marchés, Chars et toutes les autres commodités à portée de la main.

Succession de Louise Curta.

No 61,154—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue de la Commune,

MERCREDI 21 FEVRIER 1900,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 Rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne,

En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 17 janvier 1900, les propriétés ci-après décrites, pour le compte de la susdite succession, à savoir:—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Villeré, St Philippe, Dumaine et Marais, lequel dit lot mesure 30 pieds, plus ou moins, de face à la rue Villeré, sur 80 pieds de profondeur. D'après un croquis et certificat fait par A. de Armas, député voyer de la ville, daté le 3 juin 1884, annexé à un acte de vente par A. M. Vallée à Mme Paul Boré, passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 27 mai 1884, il appert que ladite propriété mesure en réalité 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face sur la rue Villeré, sur une profondeur de 64 pieds 1 pouce entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé de terre, ayant 6 chambres et cabinet, une bâtisse à un étage à l'arrière, citerne, lieux d'aisance, etc., connu sous le numéro municipal 916 rue Villeré.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Kerlerec, St. Claude, Colombus et Remparts, mesurant, en mesure smeiolaine, 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 77 pieds 3 pouces de profondeur plus ou moins sur le côté de la rue St Claude et 72 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté de la rue Remparts et 30 pieds 3 pouces plus ou moins sur la ligne du fond, d'après un devis fait par Pilié et Depouilly, le 15 juin 1865, annexé à un acte passé le 21 juin 1865, pardevant A. Boudousquié, alors notaire en cette ville ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage avec mansarde, contenant 4 chambres et un cabinet, cuisine avec 2 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., connu par le No municipal 1121 rue Kerlerec.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet No 157 borné par les rues Dauphine, Kerlerec, Bourbon et Esplanade, et désigné par la lettre A sur un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, le 26 août 1884, lequel lot de terre mesure conformément au devis 43 pieds 2 pouces de face à la rue Dauphine par une première profondeur de 78 pieds 7 pouces 4 lignes sur son côté le plus rapproché de la rue Bourbon, ensuite 4 pieds 9 pouces et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et allant vers la rue Bourbon; ensuite 37 pieds 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur parallèle à la rue Bourbon. Ensuite 47 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond et 95 pieds 11 pouces sur la ligne de profondeur les séparant de la propriété de C. Somar, ou représentants; ledit lot commençant à une distance de 52 pieds 9 pouces de l'angle d'intersection des rues Bourbon et Dauphine.

Les améliorations consistent en un joli cottage double à deux étages et mansarde, ayant 4 chambres, galerie et cabinet de chaque côté, cuisines à deux étages avec 4 chambres de chaque côté, citerne, lieux hydrant, chambre à bain, etc., de chaque côté, connu par les Nos 1824 et 1826 rue Dauphine.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an, ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur en ses billets à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité de non aliénando, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, remboursement des primes non expirées des assurances et transfert de la police au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus le montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1900. Les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent de leur enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres de l'Internal Revenue des Etats Unis, par devant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Jérôme Meunier, avocat.
20 jan—20 24 31—fev 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de L. Curta — No 61,154 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR et ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue Commune, MARDI, 30 janvier 1900 à 11 heures A. M. il sera vendu à l'enchère publique, au No 1826 rue Dauphine, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 17 janvier 1900 pour le compte de ladite succession—

Un lot de meubles et bijouterie,
Conditions—Comptant.
18 janv—18 21 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henri Monté.

No 59,471—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune—LUNDI, le 29 janvier 1900, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, au No 5201 rue Dauphine, encoignure de la rue Elizardi en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 16 janvier 1900, pour le compte de ladite succession, un lot de loeries LE TOUT EN BLOC.
Conditions—Comptant.
17 jan—17 24 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Meubles de salon, Fusil, Bijouterie, Montre et Chaîne en or, Bric-à-brac, etc. Succession de Manuel Castillo—No 59,805, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear Encanteur—LUNDI, 22 janvier 1900, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 813 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 9 janvier 1900, pour le compte de ladite succession:

1 Bracelet d'or pour dame avec diamants et perles. 1 Montre en or. 1 Epingle en diamants avec combinaison, pour dame; Bijouterie, meubles de salon, fusil, etc., etc.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
11 janv—11 17 20 21 22

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Rémunératif, Sans un Cottage Double, Nos 2619 et 2621 rue Melpomène.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 21 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 15 janvier 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de Mme Mary Ellen Williams, femme de John Scanlan, vs Margaret Frances Kelly, une mineure No 42,271 du dossier de ladite cour, la suivante décrite propriété, à savoir:

Le productif cottage double en bois à un étage Nos 2619 et 2621 rue Melpomène, contenant galerie, quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Thalie, Sud Robertson et Magnolia. Le lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène, sur une profondeur entre lignes parallèles de 96 pieds, d'après un devis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 31 mai 1870, sur lequel il est désigné par le No 13, et sur une vaste avenue, près des chars des églises, marchés, écoles, et loué au taux de $240 par an, le rend un placement sûr et productif.

Conditions — Une moitié comptant et la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur des billets, et devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au dessus le prix de l'adjudication. Il sera requis 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente. Acte de vente pardevant James Simèon, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.
21 janv—21 28—février 4 11 18 21

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU D'UNE BUVETTE

Encoignure des rues Jackson et Tchoupitoulas.

Installations de la Buvette, Vins, Liqueurs, Whiskies, Cash Register, Verreries, Tables, Chaises, Meubles de Maison.

Succession de George N. Osterman.

Mercredi, le 31 Janvier 1900

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, ou No 2139 rue Tchoupitoulas, à l'encoignure de l'avenue Jackson, MERCREDI, le 31 janvier 1900, à 11 heures A. M., en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division "A", dossier No 60,874, signé le 19 janvier 1900 dans l'affaire de la succession de Geo. N. Osterman, à l'enchère publique, il sera vendu:

Le contenu de la buvette effets de maison, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
21 jan—21 28 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Caroline Kemmler.

Deux Cottages, Nos 4218 et 4222 rue Constance.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur—Bureau 732 rue Commune—MARDI le 13 février 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dossier No 52,340 signé le 28 décembre 1899, pour le compte de la succession de Caroline Kemmler, il sera vendu à l'enchère publique:

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance désignés par les numéros 12 et 13, le No 13 mesurant 35 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles et le No 12 touchant au ci-dessus et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages connus comme les Nos 4218 et 4222 rue Constance.

Termes et conditions—Comptant, à moins que la valeur évaluée. Si la propriété ne rapporte pas le montant de l'évaluation comptant, elle sera immédiatement offerte de nouveau avec bénéfice de l'évaluation, à la moitié comptant, la balance en un et deux ans avec toutes les clauses usuelles de sécurité; les billets pour les paiements différés portant six pour cent d'intérêt; les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant M. H. Manion, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu de l'intérieur.

MM. Boatner, Dodds et Boatner, avocats.
10 janv—10 21 28—fev 4 11 12 13

HABITATION ORMOND

A 24 milles environ au-dessus de la ville, rive gauche.

Cette propriété sera vendue à l'enchère, SAMEDI, 27 janvier, à 11 heures, à la Maison de Cour, paroisse St Charles, par le shérif Lewis Ory - Excellente terre pour culture du riz ou de la canne à sucre. Pour plus de détails, voir le "St-Charles Herald", publié à Hahnville tous les samedis ou s'adresser à Chas J. Théard, avocat, 308 rue du Camp.
31 déc—31—janv 7 14 21 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Lawson Hamilton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 61,098—Division E—Attendu que Albertina C. Stephens veuve de Lawson Hamilton, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lawson Hamilton, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
12 janv—12 16 21

AVIS AUX CREANCIERS.

Simon Herscheim vs Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt, recevoir dans cette affaire, de ses recettes et débours pour le mois de décembre 1899, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à ledit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le recevoir.
12 jan—12 16 21

CHARBON

Cannel Breckenridge.
Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de gaz et de fonderie.

EN VETE CHEZ—

W. G. COYLE & CIE.,

323 rue Carondelet coin Union

6 mars—

Pilules Régularisantes

—DU—

DR J. B. PEREZ

Pour les Femmes.

Le plus sûr remède pour toutes les irrégularités féminines. Vendues par tous les pharmaciens. Bureau, 714 N. Romparts, en face de la Place Congo. 6 jan—1an

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT

No.	Arrivées	No.	Departs
3 fast mail	7:40 am	6 fast mail	7:55 pm
1 fast mail	7:10 pm	4 limited	11:15 am
5 limited	8:30 pm	2 fast mail	7:45 pm
7 Coast tous les jours dim ex	8:35pm	8 Coast tous les jours (dim ex)	4:00 pm
9 Dim Exc.	9:30 pm	10 Dim Exc	8:05am

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas le prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars directs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Etr. Pass Agent.
O. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
1mars—au 31 déc

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

	Départs	Arrivée
Express Cal. et Mexico	No 9 8:50 a m	No 6 6:25 p m
Sunset—Central Spécial	No 7 10:45 a m	No 10 6:25 p m
Express San Antonio	8:40 p m	7:55 a m

Sunset Limité. Train vestibulé à compartiments et Chars Dortoirs Modèles. Café. Bibliothèque et Chars avec Bufet entre la Nouvelle-Orléans et San Francisco

Départ.
Lundi et jeudi ..... 10:45 a m

Arrivé.
Lundi et vendredi ..... 7:20 p m

Chars à fauteuils allant d'un bout à l'autre de la ligne, entre la Nouvelle-Orléans et Denison, Texas; sur le Sunset Central Spécial.

Chars Dortoirs Pullman avec Buffet entre la Nouvelle-Orléans et San Francisco sur les trains Nos 5 et 10, et chars dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne entre San Antonio et la ville de Mexico.

Chars dortoirs Pullman avec buffet sur les trains Nos 7 et 8 entre la Nouvelle-Orléans et Galveston et San Antonio.

Les Tourist Sleepers laissent la Nouvelle-Orléans tous les jours excepté le lundi, allant jusqu'à San Francisco.

Souvenez-vous que le Southern Pacific est la seule ligne allant d'un bout à l'autre à tous les points de la Côte du Pacifique.

fév—1an

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 31 déc. 1899

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.

No 4, départ 9.00 A. M. No 3, arrive 7:35 P. M.

Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.

No 4, départ 9.00 A. M. No 3, arrive 7:35 P. M.

Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la carte.

Fast Mail.

No 2, départ 7 20 P.M. No 1, arrive 10.00 A. M.

Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,

No 2, départ 7 20 P. M. No 1, arrive 10 00 A. M.

Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Expres.

No 24, départ 7:00 A. M. No 23, arrive 10:00 P. M

Pour Fulton, Ky., et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation

No 32, départ 5:30 P. M. No 31, arrive 9:40 A. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R

No 6, départ 4:00 P. M. No 5, arrive 8.55 A. M.

Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg et Memphis.

Local Day Express.

No 22, départ 8:00 A. M. No 21, arrive 5:50 P. M.

Pour Vicksburg Natchez et les points intermédiaires.

Bayou Sara Accommodation.

No 34, départ 4:20 A. M. No 33, arrive 9:30 A. M.

S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Commune.

W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A
Ass. Agent Gén des Pass. Nlle-Orléans.
28 nov—

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4
Part— De la Nlle Orléans